

# Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/

Etréchy, le 27 mai 2009.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer les questions orales suivantes pour le Conseil municipal du 29 mai.

Michel GLEYZE./.

-=O=-

## 1. St Escobille.

Le 4 mai dernier, devant la Préfecture, de nombreux élus du Sud-Essonne ont protesté contre la signature de l'arrêté préfectoral 2009.PREF.DCI3/BE0058 du 13 mars qualifiant de «Projet d'Intérêt Général» le projet de Centre de stockage de déchets ultimes de St Escobille (CSDU) par la société SITA IDF (groupe SUEZ). Nous ne souhaitons pas multiplier à l'excès les demandes de motions afin de rester efficaces et crédibles, mais, dans le cas présent, notre groupe estime qu'il s'agit, au vrai sens des mots, d'un sujet vital car la création d'un tel centre à St Escobille

- met en jeu des cultures céréalières et maraîchères provenant de l'agriculture raisonnée ou biologique (et toute leur économie),
- accroîtra un trafic très important de camions dans notre région, car trop éloigné des lieux de production de déchets ultimes,

- et, surtout, menace l'un des plus importants réservoirs d'eau souterraine d'Europe et donc, pour nous, notre propre ressource en eau potable (issue de pompage ou de résurgence, comme la Juine).

A l'instar d'une centaine de communes de la région, dont trois communes du canton (Auvers, Bouray, Lardy) ou voisines (Morigny, Etampes, Boissy Le Sec, etc.), la nôtre peut-elle se prononcer sans ambiguïté :

- contre ce projet d'exploitation d'un CSDU à St Escobille,
- pour une politique communale volontariste de réduction des déchets ?

## 2. Dérogation pour la distribution d'eau potable.

Le 13 mai 2008, vous avez déposé un dossier pour demander à la Préfecture une demande de prolongation de dérogation afin de distribuer une eau non conforme aux normes sur certains paramètres (atrazine et ses dérivés notamment). Serait-il possible d'avoir une information détaillée sur le devenir de cette demande et, si des éléments bloquants existent, quels sont-ils ?

## 3. Voirie.

Un effondrement sous chaussée s'est produit rue des Vrigneaux depuis plusieurs semaines, suite à l'orage du 15 avril. Pourrait-on avoir des précisions sur la nature du problème rencontré et savoir quand la chaussée sera remise en état ?

## 4. Ouverture partielle de la maison de retraite.

Une information récente parue dans le journal «Le Républicain» faisait état d'une ouverture partielle de la maison de retraite d'Etréchy au 1er juillet 2009. Dans les propos rapportés par le journaliste, vous vous félicitez, M. le Maire, de cette bonne nouvelle et semblez y voir une relation de cause à effet avec l'élection de mars dernier... Pouvez-vous nous livrer votre analyse ?

## 5. Rue des Chênes rouges.

Les atteintes au site classé de la Vallée de la Juine ont déjà fait l'objet de questions au Conseil municipal (26 septembre et 28 novembre 2008). Peut-on savoir, si, depuis, les PV d'infractions ont été dressés par les autorités compétentes (commune et DIREN) ? En d'autres termes, peut-on nourrir l'espoir d'une remise en état prochaine des lieux, ou bien a-t-on définitivement renoncé à faire respecter la loi ?./.